ICARAVELO

VENIR A LA COUPE ICARE A VELO

5 parcours ont été fléchés par l'ADTC pour se rendre sur le site d'atterrissage de la Coupe Icare à Lumbin.

Point de départ	Distance	Temps de parcours	Lien vers l'itinéraire détaillé
Grenoble (Carrefour Chavant)	25,5 km	1h30	Carte itinéraire Grenoble - Lumbin
Gare de Gières	22 km	1h15	Carte itinéraire Gières - Lumbin
Saint-Ismier	11,5 km	0h45	Carte itinéraire Saint-Ismier - Lumbin
Brignoud (gare SNCF)	6 km	0h20	Carte itinéraire Brignoud - Lumbin
Le Touvet	10 km	0h30	Carte itinéraire Le Touvet - Lumbin

En cliquant sur les liens ci-dessus, vous avez accès aux itinéraires détaillés OpenstreetMap.

Attention : certains tronçons ne sont pas goudronnés ; usage de VTC recommandé

900 places de stationnement, prêtées par Grenoble-Alpes-Métropole, vous sont proposées à proximité du lieu de la manifestation.

Un espace réservé aux VAE avec prises électriques pour recharger votre batterie est disponible.

Pensez à prendre des antivols pour attacher vos vélos

ADTC
Se déplacer autrement

Itinéraire GRENOBLE (Chavant) – Lumbin
Distance : 25 km – temps de parcours : 1h30

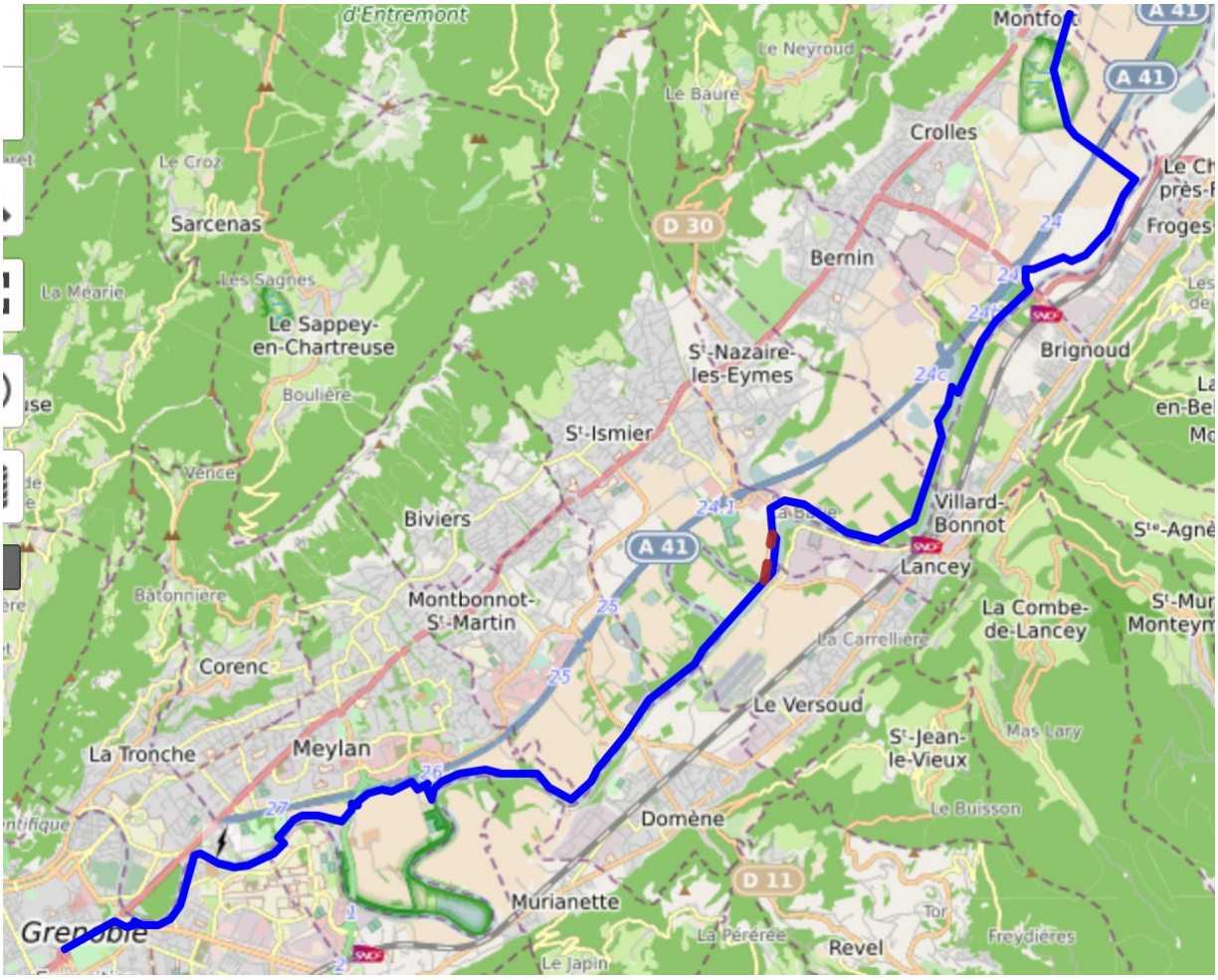

Cet itinéraire part du palais des Sports de Grenoble – Bd Clémenceau.
On rejoint les digues de l'Isère via le Bd Clémenceau et l'avenue Jules Flandrin.
On franchit l'Isère par la passerelle de l'Ile d'Amour.
Après avoir franchi la rocade sud via le chemin des Agriculteurs (Meylan), on rejoint les berges de l'Isère.
L'itinéraire suit l'Isère rive gauche, longe le Bois Français.
Après être passé sous le pont routier reliant Villard-Bonnot à l'échangeur de la Bâtie, l'itinéraire rejoint la RD165. Il emprunte la RD165 (bandes cyclables) sur 300m en direction de la Bâtie.
Après avoir quitté la RD165, on contourne les serres et on rejoint le chemin qui rejoint les berges de l'Isère.
Avant le lac du Bois Gramont, on rejoint le chemin des berges de l'Isère jusqu'au pont de Brignoud.

ON rejoint ensuite l'itinéraire qui part de la gare de Brignoud.
Après avoir traversé la RD10, l'itinéraire emprunte la petite route à droite, puis on tourne sur un chemin non goudronné permettant de rejoindre les berges de l'Isère que l'on emprunte pendant 2km.
On tourne ensuite à gauche pour rejoindre un pont franchissant l'autoroute.
L'itinéraire emprunte ensuite le chemin du ruisseau de Montfort où l'on rejoint l'itinéraire provenant de Grenoble / Gières et St Ismier.

On continue sur le chemin du ruisseau de Montfort jusqu'au site d'atterrissage de Lumbin.

Un parking vélos (600 places) est à votre disposition à 300m du site le long du chemin du Ruisseau de Montfort. Un autre parking « VAE » est également organisé

Itinéraire Gare de Gières – Lumbin
Distance : 22 km – temps de parcours : 1h15

L'itinéraire part de la gare de Gières.
Il passe sous les voies ferrées, longe la voie tramway puis emprunte la rue P sports pour rejoindre les berges de l'Isère.
On longe l'Isère jusqu'au pont routier reliant Montbonnot à Domène.
L'itinéraire emprunte la piste cyclable implantée sur le pont, puis on rejoint la berge et l'itinéraire venant de Grenoble.
On emprunte la digue rive gauche et on longe le Bois Français.
Après être passé sous le pont routier reliant Villard-Bonnot à l'échangeur de la Bâtie, l'itinéraire rejoint la RD165. Il emprunte la RD165 (bandes cyclables) sur 300m en direction de la Bâtie.
Après avoir quitté la RD165, on contourne les serres et on rejoint la route longeant l'autoroute A41.
On continue cette route jusqu'au lac du Bois Gramont.
On franchit l'autoroute par une piste cyclable (passage étroit sur le pont) et on traverse la Zone d'Activités de Bernin-Crolles. La piste longe le site de ST-Microlectronics et rejoint l'avenue Ambroise Croizat au niveau du rond-point du Rafour. On traverse cette avenue et l'on continue en direction du centre nautique.
Puis l'itinéraire chemine dans la plaine agricole jusqu'à rejoindre l'Espace Naturel Sensible des Marais de Montfort.

On rejoint le chemin du ruisseau de Montfort jusqu'au site d'atterrissage de Lumbin.

Un parking vélos (600 places) est à votre disposition à 300m du site le long du chemin du Ruisseau de Montfort. Un autre parking « VAE » est également organisé

Itinéraire Saint-Ismier – Lumbin
Distance : 11,5 km – temps de parcours : 0h45

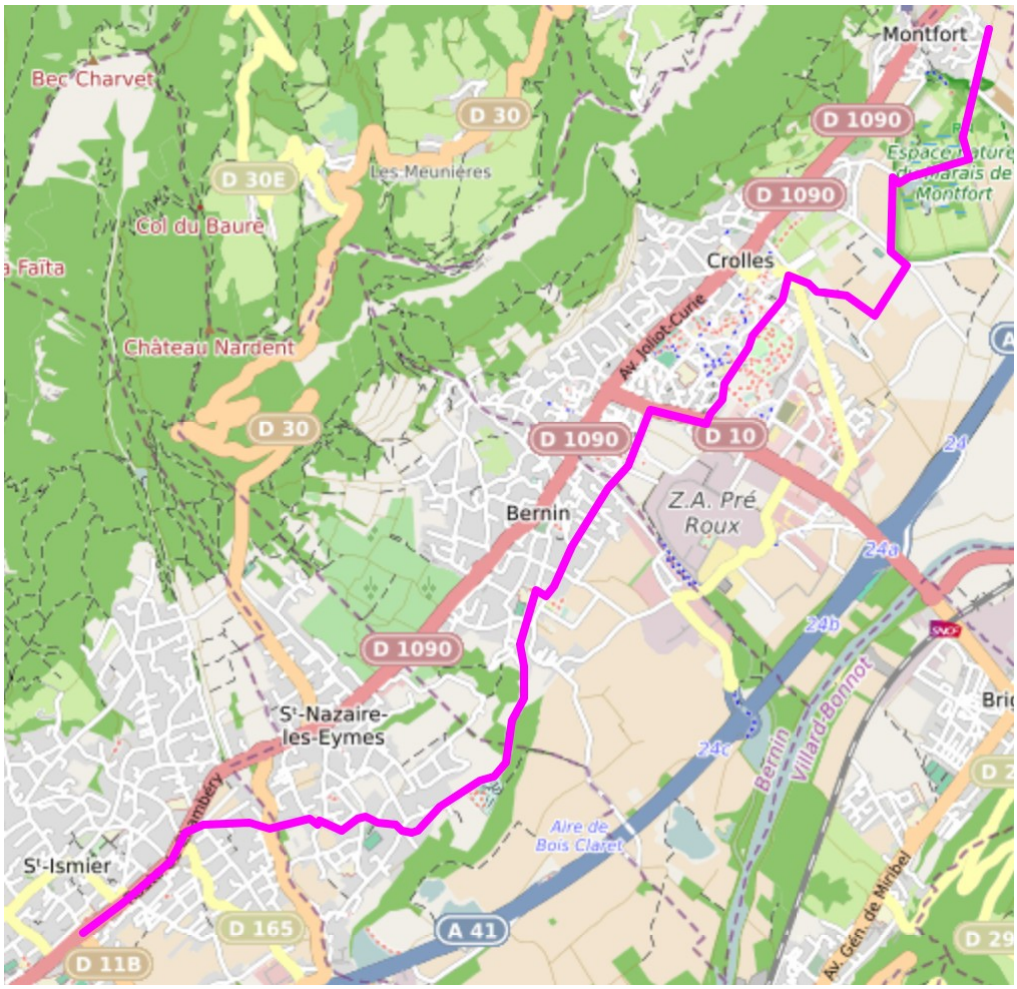

Cet itinéraire est fléché à partir de Saint-Ismier (carrefour avec la « voie en S »).
On traverse Saint-Ismier en utilisant les bandes cyclables sur la RD1090. A la sortie de la commune, on prend aux feux le chemin des Grandes Vignes qui permet de rejoindre la parc des Ecoutoux.
L'itinéraire suit le chemin des Ecoutoux et rejoint Bernin.
Avant l 'école primaire, on redescend le chemin des Batellières pour reprendre le chemin de Passe-Quatre et on continue sur le chemin des casernes.
Après le carrefour avec le chemin du Teura, on emprunte la piste cyclable bidirectionnelle jusqu'à l'avenue Ambroise Croizat que l'on redescend pour rejoindre au rond-point des pompiers l'itinéraire venant de Grenoble/Gières. On suit alors la rue François Miterrand jusqu'à l'espace Paul Jargot

A partir de l'espace Paul Jargot, on traverse le parc pour rejoindre la rue Léo Lagrange puis le chemin de Masson. Ensuite, on redescend vers la plaine via le chemin Lamartine (chemin empierré).
Le parcours emprunte la rue des Echelles, puis la rue Mayard et enfin le chemin des Meylons jusqu'aux Marais de Montfort.

On rejoint le chemin du ruisseau de Montfort jusqu'au site d'atterrissage de Lumbin.
Un parking vélos (600 places) est à votre disposition à 300m du site le long du chemin du Ruisseau de Montfort. Un autre parking « VAE » est également organisé

Itinéraire Gare de Brignoud – Lumbin
Distance : 6 km – temps de parcours : 0h20

Cet itinéraire permet aux habitants de la rive gauche de l'Isère de rejoindre Lumbin.
Il permet aussi à ceux qui empruntent les TER pour une partie de leur trajet, de terminer leur parcours en vélo (alternative aux navettes Icarenbus).

De la gare de Brignoud, l'itinéraire suit la RD10 en direction de Crolles. Après le rond-point, les cyclistes utilisent le trottoir sur le pont de l'Isère côté amont.
Peu après le pont, l'itinéraire emprunte la petite route à droite, puis on tourne sur un chemin non goudronné permettant de rejoindre les berges de l'Isère que l'on emprunte pendant 2km.
On tourne ensuite à gauche pour rejoindre un pont franchissant l'autoroute.
L'itinéraire emprunte ensuite le chemin du ruisseau de Montfort où l'on rejoint l'itinéraire provenant de Grenoble / Gières et St Ismier.

On continue sur le chemin du ruisseau de Montfort jusqu'au site d'atterrissage de Lumbin.
Un parking vélos (600 places) est à votre disposition à 300m du site le long du chemin du Ruisseau de Montfort. Un autre parking « VAE » est également organisé .

Itinéraire Le Touvet – Lumbin
Distance : 10 km – temps de parcours : 0h30

L'itinéraire part de la sortie du Touvet (carrefour de la RD1090 avec la route qui traverse le village)

On descend la rue du Charmillon pour rejoindre le chemin des Rivaux qui débouche sur le chemin de l'empereur.
On continue pendant près de 2,4km sur ce chemin.
On rejoint la RD1090 que l'on longe (emprunter la piste bi-directionnelle en contrebas de cette route) sur 300m. On redescend ensuite via le chemin de l'église pour retrouver le chemin du stade ; on continue sur le chemin du Mas de l'église après avoir traversé la route du lac emprunté par les navettes Icarenbus.
Lorsque le chemin remonte vers la RD1090, on tourne à gauche pour emprunter le chemin du Pré-Millon puis celui des Champs Elysées.
On rejoint le chemin qui longe le canal de la Chantourne en franchissant le pont au-dessus du ruisseau du carré.
L'itinéraire rejoint le chemin Peyronard puis le chemin des Fontanettes.

Un parking vélos (300 places) est à votre disposition à 200m du site. Un autre parking « VAE » est également organisé .